

BREVE D'ÉBRECHÉS

Le journal qui ne porte pas de tasse. Libertaire. Squatteur. Amiénois.

Décembre 2019
Premier numéro
Gratuit

Et voilà ! En train d'écrire l'édito. Ça veut dire que c'est bientôt prêt, enfin on croit... Ce premier numéro s'est construit progressivement, essentiellement depuis le mois de septembre. Les deux premiers articles ont été rédigés pendant les tours de garde pour protéger Le Boncoin (cf article p.6). On avait envie de faire savoir ce qui se passait dans ce quartier central d'Amiens, et c'est pas le grand quotidien régional, notre cher Bourbier Flicard, qui allait nous aider. Et puis ça commence à puer dans ce quartier emblématique, niveau gentrification. On s'énervait sur leurs aménagements pourris, les démolitions et expropriations pour construire leurs tas rentables de merde aseptisée, leurs dispositifs sécuritaires asphyxiants et les batteries d'arrêtés municipaux assourdissants qui vont avec etc. etc. Du coup on s'est dit : « Mais merde, on a qu'à écrire là-dessus ! » Ca fait une ligne directrice et ça motive un peu plus. Et puis en visitant un peu d'autres lieux on s'est souvent renseigné.e.s sur ces sujets, qui sont, malgré que tout le monde en parle, pas les plus abordés en France, du moins dans les brochures qu'on peut trouver le plus souvent dans les squats et autres lieux militants. En Espagne par contre, comme vous le verrez, ça mobilise plus ! Du coup, voilà, ce premier numéro, qui traite, dans les grandes lignes, des problèmes de gentrification. On espère bien faire plein d'autres numéros, alors hésitez pas à nous aider !

ST LEU FACE À LA GENTRIFICATION.....2

L'EXEMPLE EMBLEMATIQUE DU BONCOIN...6

LE TOURISME DE MASSE
OU : UN CONCEPT MODERNE D'INVASION.....10



DESOKUPA. LE NOUVEAU BUSINESS DES
EXPULSIONS ILLÉGALES.....14



EUX AUSSI ONT SQUATTE.....17

cozette@riseup.net

FB "Collectif la Brèche"

Rédigé au squat Rivery Plage (Arrière) 65 rue Thuillier-Delambre 80136 RIVERY



Le quartier St Leu, Zone d'enjeux économiques

St Leu est historiquement un quartier pauvre et ouvrier d'Amiens. Au 19^e siècle, il accueille les industries textiles et teinturières qui emploient une large frange du prolétariat de la ville. Après la deuxième guerre mondiale, il est encore peuplé d'ouvriers et de petits artisans en plein déclin, qui subissent de plein fouet la concurrence des nouveaux magasins et de l'industrie de masse. Il est encore largement dépeint comme insalubre. Les maisons sont délabrées, semblent menacer de s'effondrer dans l'eau, le quartier est décrit comme dangereux, accueillant des pauvres et des marginaux. Progressivement, la reconstruction réaménage la ville. D'abord focalisée sur le centre-ville, St Leu reste épargné un certain temps. C'est surtout à partir des années 1980 puis 1990 que des politiques de rénovations plus ambitieuses sont engagées. Puis, au tournant des années 2000, les transformations s'accroissent. On se concentrera sur l'historique avant 2000 une autre fois. Ici, évoquons

plutôt les évolutions les plus récentes, celles que nous avons vu, et celles à venir.

En 2013, les travaux visant à transformer la Citadelle en pôle universitaire débutent. En parallèle, les nouveaux impératifs d'attractivité et de développement économique auxquels souhaitent répondre les collectivités territoriales dessinent un plan d'urbanisme qui fait du vieux quartier St Leu un lieu stratégique. D'une part, il est constitué progressivement en centre touristique, et doit donc être entretenu pour présenter ces jolies façades colorées que l'on vient voir de loin et qui génèrent des recettes. D'autre part, situé à côté de la Citadelle, peuplé de familles prolétaires vieillissantes qui y résident souvent depuis plusieurs générations, le projet de la Citadelle semble le prétexte idéal pour le « nettoyer ». Un « cœur de ville » n'est en effet pas adéquat pour un quartier populaire. Le vieux modèle du centre ouvrier, dont l'image la plus représentative est Marseille, est dépassé. On a déjà construit des grands ensembles en périphérie (Etouvie, puis le Pigeonnier, dans les années 60). Les

**« Un cœur
de ville trop
prolétaire
pour les
touristes »**

pauvres n'ont qu'à habiter en périphérie. En 2016, l'émission de M6 « La rue des Allocs », tournée Place Aristide Briand, parachève la stigmatisation de ce quartier populaire présenté comme le quartier des « cas sociaux » et autres « assistés ». La mairie ne veut pas de cette étiquette pour sa vitrine touristique et son cœur de ville étudiant et dynamique.

La Politique de la Ville au service de la gentrification

En s'appuyant sur les ressources moyennes de ses habitants, en 2014, un bout du quartier St Leu est isolé et renommé « Les Parcheminiers » par la ville d'Amiens, afin d'en faire un quartier « prioritaire ». [Voir encadré]

Officiellement, l'objectif d'Amiens Métropole est la « mixité sociale », et s'inscrit dans le Programme National de Renovation Urbaine de 2003. Dans un rapport de 2016 rendant compte des activités entreprises dans ce



Eux aussi ont squatté...

Mais qui donc a utilisé en premier le terme « squat » en France ? Des anarchistes ? Des punks immigrés de l'Angleterre ? Des marginaux ? Hé bien non, loin de là... C'était des cathos.*

Le 8 octobre 1946, la première occupation d'un bâtiment vacant appelée « squat » est réalisée.

On est à Marseille, juste après l'ordonnance de 1945 qui autorise la Préfecture à réquisitionner des logements vides pour y loger les familles en galère (après-guerre oblige).

Le Mouvement Populaire des Familles est une association de cathos, qui s'appelait Ligue Ouvrière Chrétienne avant la guerre. En 1945, ils envoient 10 000 demandes de réquisitions à la Préfecture, qui n'en accorde que 2500. Alors en octobre 1946, ils squattent un immeuble où ils installent 6 familles avec enfants, et quelques responsables de leur asso. Ils informent immédiatement le Préfet et le proprio par courrier. Des milliers de « squattages », comme ils disaient alors, sont réalisés en quelques années, à Marseille, Aix, Angers et ailleurs.

Et alors, c'était comment ? On est bien loin de l'autogestion et de toute idée révolutionnaire. Selon l'asso elle-même :

« Les occupations de locaux, bien qu'illégales, ne se déroulaient pas dans l'anarchie. »

Ainsi, le MPF commence par repérer un bâtiment vide, et sollicite le Préfet pour qu'il le réquisitionne. Après un refus, ils s'y installent, en sélectionnant soigneusement les familles bénéficiaires. « Il fallait qu'elles soient valables », travailleuses, couples avec enfants, sans passif judiciaire, de « bonne réputation ». D'après les affirmations des responsables de l'association :

« Ce n'était pas des clochards, c'était des jeunes biens, des honnêtes gens, ils travaillaient, ils méritaient qu'on s'occupe d'eux ! »

Puis, « Un responsable squatter, militant du MPF ou non, était désigné. Si les locaux étaient meublés, un inventaire était dressé et le tout était mis en sûreté, sous clés, dans une pièce réservée à cet effet, sous la surveillance des occupants eux-mêmes. Ajoutons que les squatters n'étaient pas logés gratuitement : chaque famille payait un loyer, selon une évaluation faite par les

responsables, qui tenait compte de la situation sociale des familles et de l'importance des locaux occupés. »

« Le montant de ces redevances était soit adressé au propriétaire, qui, souvent, le refusait, soit déposé chez un huissier, soit comptabilisé au siège de l'association. »

A partir de 1947, les procès s'enchaînent en condamnant nombre de responsables. L'Etat en a marre des réquisitions. Les modes d'actions évoluent vers la charité à la mode de l'Abbé Pierre. Les squats disparaissent de la lumière pour ne ressurgir à la fin des années 1960. Pourtant, pour un responsable du MPF à l'époque « Notre mouvement se situait dans un autre contexte (...) il était la concrétisation de valeurs fondamentales dont nous étions collectivement porteurs (...) Les récents mouvements de squatters, (...) sont apparus comme étant plutôt l'expression d'un mouvement de révolte, souvent violente, contre la société, animé dans certains cas par des petits groupes d'extrême gauche. Ils ont parfois produit des ghettos dans lesquels ont proliféré trafiquants, drogués, délinquants (...) Notre mouvement squatters ne peut être considéré comme le prédécesseur de ces squats-là. »

*Les citations sont issues de « La Bataille des squatters », ouvrage de B. Duriez et M. Chauvières, et proviennent de responsables du MPF.

Photo de Christine Brisset, leader du MPF à Angers



responsable de Desokupa. Des videurs, vigiles de Securitas ou d'autres entreprises. Mais certains sont aussi des boxeurs, combattants de MMA, voire affiliés à des groupes néonazis ou des milices ultranationalistes serbes et bulgares (Plus d'infos : www.stopdesokupa.noblogs.org). Difficile de forcer l'accès dans de telles circonstances. Et cette milice empêche toute entrée dans le bâtiment, même aux voisins. Si le squat est laissé vide une heure, c'en est donc fini. Ils forcent la porte, virent toutes

privatisation de la sécurité. Une simple entreprise remplit des missions réservées jusqu'ici aux flics.

Et les flics sont bien contents de voir

d'autres faire ce qu'eux n'ont pas le droit. De vrais mercenaires, donc. Plusieurs squats militant.e.s ou publics de Barcelone, Madrid et ailleurs ont été délogés ainsi. D'autres, plus dissimulés, ont sans doute vécu la même chose. Une campagne Stop Desokupa a donc été créée pour permettre aux victimes de tels agissements de s'organiser, de mobiliser rapidement des personnes en

droits... Ce n'est pas nouveau que les propriétaires outrepassent la Justice pour faire des interventions

“Des néonazis et des ultranationalistes”

musclées dans des squats. Mais cela restait quand même circonscrit à un certain type de propriétaire (promoteurs immobiliers notamment, voir l'article sur le Bon Coin à ce sujet). Grâce à de telles entreprises, le délogement musclé se démocratise, tout propriétaire peut intervenir de force, comme s'il avait des liens avec la mafia. Un avenir inquiétant pour les occupations, donc. Et il nous reste à profiter des quelques années où de tels business n'existent pas encore en France.



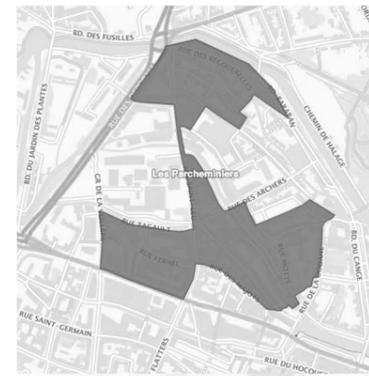
les affaires personnelles, changent les serrures, et hop, on est expulsés.

L'assemblée de quartier de Raval, à Barcelone, dénonce l'entreprise et la poursuit en Justice. En effet, empêcher l'accès de l'escalier d'un immeuble aux voisins est totalement illégal. Et même si le propriétaire avait possédé l'intégralité du bâtiment, selon la loi seul un fonctionnaire de police est en mesure de le faire. Les squatteurs dénoncent une

soutien devant l'immeuble, de se donner des conseils pour tenter de stopper de tels agissements. Mais tous les squats ne sont pas égaux face à des mercenaires. Lieu public habité par des personnes ayant des papiers ou famille non espagnole, sans papiers en règle, ne connaissant pas bien ses



Deux « vigiles » de Desokupa, l'un à un combat de MMA, l'autre dans une milice ultranationaliste serbe.



Le tracé du quartier Parcheminiers

cadre, l'Observatoire National de la Politique de la Ville indiquait ainsi: « En moyenne, la proportion des ménages les plus pauvres a diminué du fait du PNRU, par la démolition de logements sociaux où habitaient de nombreux ménages défavorisés - et leur relogement en partie hors

des quartiers - mais aussi par davantage de construction de logements privés dans les quartiers, qui accueillent deux fois moins de ménages pauvres que les logements sociaux. » Et de conclure qu'il s'agit d'« évolutions positives en termes de mixité sociale ».

Ainsi, démolir les vieilles bâtisses HLM et chasser les pauvres hors du quartier, pour faire construire du neuf par des promoteurs privés qui le louent à des plus riches, c'est ça, la « mixité sociale ».

A Amiens Métropole, la « stratégie de peuplement » consiste donc à « équilibrer » l'offre de logements en proposant 50% de logements

privés, 30% de logements sociaux loués, et 20% d'accession à la propriété aidée. Avec un intérêt particulier pour attirer les

jeunes étudiants, qui sont des locataires sûrs, puisque c'est papa-maman qui paient. A terme, l'objectif est de vendre les logements locatifs de l'OPAC à des privés, qui reconstruiront plus neuf et plus cher.

“En moyenne, la proportion de ménages les plus pauvres a diminué”

Le quartier des « Parcheminiers » à Saint Leu

Grâce à un ingénieux découpage qui exclut la fac de sciences et les logements habités par des personnes plus aisées, un secteur bâtarde est délimité. « Les Parcheminiers » peuvent ainsi être classés « Quartier politique de la ville ». L'avantage d'une telle qualification ? Bénéficier d'avantages fiscaux pour faciliter les constructions et démolitions de logements sur le secteur. En s'appuyant sur les faibles ressources de ses habitants, et en excluant les rues moins intéressantes, un quartier qui n'existe pour personne hormis la municipalité (qui a déjà entendu le nom de quartier « Parcheminiers »?) est délimité et permettra d'agir plus rapidement, et à moindre coût, en transformant les habitations. Ainsi, les bâtiments nouvellement construits seront exonérés de taxe foncière les 5 premières années.

En revanche, les commerces de la rue Vanmarcke -Carrefour City, Ciné St Leu etc- sont exclus du nouveau quartier. En effet, leur inclusion aurait pu les faire bénéficier d'une exonération de taxes foncières. Alors que le Quai Bélu fait partie de St Leu pour tous ceux qui le peuplent, le nouveau quartier ainsi délimité permet d'exclure les commerces, et de maximiser les bénéfices de cette étiquette « Politique de la ville ». De même, l'université est exclue du découpage, puisque les fonctionnaires exerçant en Quartier Politique de la Ville bénéficient d'avantages comme la « Nouvelle bonification indiciaire », qui permet d'accumuler plus de points et de bénéficier, à leur retraite, d'une meilleure pension. Il n'était pas question de dépenser de l'argent public.

Le découpage est ainsi créé de façon stratégique, en excluant les établissements moins intéressants, et dans un objectif clair d'aménagement du territoire et de gentrification.

Dispositifs sécuritaires et lutte contre la pauvreté

Le dispositif Politique de la Ville se met donc en marche. L'OPAC investit 3,5 millions d'euros pour rénover ses logements sociaux dans le quartier St Leu. Le but ? La « valorisation du patrimoine », pour en faire la vitrine touristique de la ville, et l'« installation d'équipements collectifs de qualité ». David Quint, directeur de l'OPAC précise ce que seront ces équipements « de qualité »: vidéosurveillance, clôtures extérieures avec portillons sur contrôle d'accès, condamnation de portes de services, et autres dispositifs sécuritaires. Neuf maisons jugées « vétustes » sont démolies, un portillon ferme désormais l'accès à la Place Aristide Briand, et la rue des Clairons est nettoyée de ses bancs et rebords qui permettaient aux voisins de s'y assoir pour discuter. Il n'est plus question que des gens zonent dans le rue, boivent des canettes, cela donnerait une mauvaise image aux touristes.

D'ailleurs, ces allocataires du RSA ne sont pas des plus intéressants pour le développement économique et le rayonnement touristique du quartier, et l'on voudrait plutôt profiter de la hausse

des prix de l'immobilier dans le secteur -permise par la Citadelle- pour faire du chiffre.

Des soirées privatisées

La mairie décide en parallèle de privatiser le Quai Edmond-Fontaine, là où les jeunes se retrouvent « au muret » pour boire des coups.

Il est question d'y construire des terrasses, afin de faire payer aux bars une taxe d'occupation, et de les rendre responsables de ces espaces. En même temps, il ne serait plus question d'acheter de l'alcool à la supérette pour venir s'y installer, seuls les consommateurs des bars - donc les plus riches- pourraient continuer à profiter du lieu. Un nouveau moyen de faire du profit, tout en excluant les plus pauvres de lieux populaires de sociabilité. La face du quartier se transforme. La



Ancienne usine Gruson, 34 bd du Cange,

construction de la Lune des Pirates 2 achèvera la mutation de la rue en nouveau lieu branché, payant, privatisé. Si le comité de quartier St Leu se plaint, la mairie ne retient que ses revendications sécuritaires, application de l'interdiction de boire sur la voie publique après 22h notamment. La privatisation des espaces publics est un phénomène déjà à l'œuvre un peu partout. Si jadis on allait faire ses emplettes dans les petits commerces, aujourd'hui on va à Shopping Promenade, un terrain privé. Or, leur caractère privé favorise des règles plus strictes : contrôle des entrées, caméras plus nombreuses, vigiles, interdiction de certains objets -alcool, tenue vestimentaire codifiée pour rentrer dans certains lieux etc-.

De l'autre côté de St Leu, la ville d'Amiens a par ailleurs

y plaçant des panneaux d'aluminium. En réponse, des personnes rassemblées en soutien finissent par forcer le passage des vigiles, entrent dans le squat en chantant « Bella Ciao ». Les matons abandonnent alors leur poste, face à cet échec, deux jours plus tard.

Desokupa, une entreprise pionnière en expulsions

Ceci n'est qu'un récit, parmi d'autres, des modes d'action d'un nouveau type d'entreprise qui se propose d'aider les propriétaires squattés à récupérer leur bien par des formes « extrajudiciaires ». Si dans le cas raconté ici, l'histoire se termine plutôt bien, ce n'est malheureusement pas le cas l'entreprise responsable de cette tentative d'intimidation, se vante ainsi sur son site internet

d'atteindre 95% de réussite dans le délogement hors des voies judiciaires d'occupant.e.s indésirables.

« Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'expulsion de logements occupés illégalement ou par des locataires précaires. Pionniers et créateurs de la formule légale d'expulsions expresses. (...) L'entreprise a débuté en 2016 et nous avons un passif actuel de plus de 1500 cas dont 93% de réussite. (...) Desokupa est constituée d'une équipe de professionnels hautement qualifiés en médiation et négociation à l'amiable des conflits d'occupation », déclarent-ils sur leur site internet. Pour une expulsion, les tarifs oscillent entre 3000 et 8000 euros. Sur un site d'annonce, l'entreprise déclare ainsi pouvoir avec des « méthodes légales », faire récupérer sa maison à un propriétaire « en moins de 72 heures ». Dans 95% des cas, disent-ils, les occupants

partent d'eux-mêmes en moins d'une heure. Leurs bureaux se situent à Barcelone même, mais, en 2017, l'entreprise ouvre sept nouvelles franchises dans d'autres régions d'Espagne. Le chiffre d'affaire pour la même année se chiffre à 5 millions d'euros. Plutôt rentable, on dirait. Depuis, d'autres entreprises concurrentes se sont montées, on en compte une petite poignée, dans toute l'Espagne.

Les modes d'actions sont toujours les mêmes. Si un onglet propose un service de « Médiation avec les précaires », sur internet, dans les faits c'est plutôt de l'intimidation. Si les premières menaces ne fonctionnent pas, des gros bras débarquent devant l'immeuble occupé et font des contrôles d'accès. « Tous nos employés

“Un service de médiation avec les précaires”

sont titulaires de licences en contrôle d'accès », assure le





DESOKUPA. Le nouveau business des expulsions illégales

Des vigiles privés qui bloquent l'entrée du squat

Fin septembre 2017, le squat de la Yaya est ouvert, à Madrid, dans un bâtiment abandonné depuis une quinzaine d'années, appartenant à la famille Iglesias. Le propriétaire n'est pas content, tente de les menacer plusieurs fois.

Le 11 octobre 2017, les habitant.e.s se réveillent en découvrant des vigiles devant leur porte. Voilà que le propriétaire tente d'agir sans passer par la voie légale, judiciaire. Les vigiles, vêtus de noir, à la carrure de boxeurs, préviennent qu'ils contrôleront l'accès et ne laisseront personne entrer dans la maison, à moins que les occupant.e.s n'acceptent de vider les lieux. Ils proposent 3000euros aux habitant.e.s de dédommagement, pour qu'ils partent

immédiatement, puis ils tentent d'acheter une des squatteuses, si elle accepte de manipuler les autres habitant.e.s pour les convaincre de sortir. Les vigiles préviennent ensuite que si l'immeuble n'est pas vidé le lendemain à midi, ils le feront eux-mêmes, à leur manière. Les occupant.e.s publient un communiqué et appellent alors à un rassemblement le lendemain matin pour résister à l'expulsion. Iels se barricadent à l'intérieur et gardent le lieu.

Le lendemain, nombre de personnes se regroupent devant l'immeuble en soutien, la police nationale est appelée pour faire partir ces vigiles illégaux. Mais la police arrive, salue certains des gros bras amicalement, et contrôle en fait toutes les personnes rassemblées en soutien au squat. Les flics embarquent même une personne, qu'ils identifient comme habitant de l'immeuble, et laissent

derrière eux l'équipe de videurs. Ils prétendent ne pas pouvoir chasser les videurs, car ils n'ont pas la preuve que les habitant.e.s habitent vraiment là. Malgré les témoignages, preuves écrites, la présence de l'avocat des squatteur.se.s, rien n'y fait. L'entrée de l'occupation est bloquée. Les vigiles ne partiront pas et se relaieront 24H/24 pour contrôler l'entrée. Néanmoins, la mobilisation massive empêche l'expulsion et des vivres sont

“Enfermés 15 jours dans le squat”

transmises aux personnes à l'intérieur par les fenêtres, pour qu'elles continuent d'occuper le lieu. Le soutien s'organise et le « sous-marin » forcé dure deux semaines.

Le 24 octobre, face à la résistance qu'ils rencontrent, ces videurs de squats décident de boucher la seule fenêtre, par laquelle les vivres étaient jusqu'ici données aux occupant.e.s, en



A gauche, la Maison Cozette, avant 2017, à droite, le projet de Campus Citadelle aujourd'hui

racheté l'ancienne usine de textile Gruson et lancé un appel pour trouver des investisseurs désireux d'y installer une brasserie ou un commerce. De quoi créer un nouvel espace privatisé, pour se détendre en bordure du parc St Pierre.

En parallèle, la loi ELAN de 2018 encourage la vente de logements loués par les Offices HLM. L'OPAC s'y met déjà, avec plusieurs maisons à vendre dans différents quartiers d'Amiens. Si celles de St Leu ne sont pas encore proposées à l'achat, les rénovations entreprises l'an passé laissent présager qu'avec la valeur-ajoutée de tels travaux, et de la nouvelle proximité de la Citadelle, leur vente à des promoteurs immobiliers privés serait une aubaine juteuse. L'OPAC pourra renflouer ses caisses et se retirer un peu de sa fonction de bailleur social.

Ainsi, en 2017, la ville d'Amiens vendait la fameuse

Maison Cozette, place Vogel, entièrement transformée aujourd'hui, pour en faire une résidence étudiante. A « Campus Citadelle » -nouveau nom de la résidence remplaçant la « Maison Cozette » - on doit déboursier au minimum 500 euros par mois pour un 18m². Ces prix s'approchant presque de ceux de la petite couronne parisienne, on se demande bien quel genre d'étudiants pourra se permettre de telles dépenses. Mais les installations sécuritaires qui réglementent l'accès à la résidence et la salle de sport valent bien un tel loyer.

Finalement, le rachat de la vieille bâtisse du Bon Coin par un promoteur immobilier s'inscrit bien dans cette dynamique de gentrification.

De grande maison collective, le promoteur compte la diviser en petits appartements et studios qu'il revendra ou louera à prix d'or. Vendre des lots séparés est en effet plus rentable que vendre une maison entière. Plutôt qu'une maison vétuste, mais habitée en collectif, par des personnes sans ressources et des marginaux, elle sera destinée à des petits logements individuels pour étudiants dont les parents peuvent financer les études.

“500€ pour vivre un mois à la Maison Cozette”

Les jours sont comptés, pour le Bon Coin, et la transformation de cette grande maison qui fait l'angle de la place Aristide Briand achèvera de symboliser la mutation socio-économique du quartier.

L'exemple emblématique du Bon coin

Les promoteurs immobiliers, serviteurs et bénéficiaires des politiques de gentrification

Leboncoin. Tel est le nom donné par ses premiers habitants et la multitude grouillante qui gravite, ou a gravité, autour de ce squat du quartier St-Leu, ouvert en septembre 2015.

Et il s'en est passé des choses ici en quatre ans.

L'annonce de la genèse

Cette vieille mesure abandonnée depuis bien longtemps appartient alors à une SCI (société civile immobilière) en liquidation. Vont alors décider de s'y installer des étudiant.e.s sans logements, comme on en croise beaucoup (sans le savoir) dans les couloirs des différents établissements scolaires et universitaires d'Amiens. Remercions pour ça, au passage, le CROUS et la Mairie d'Amiens, et leur gestion exemplaire d'un parc immobilier laissé à la merci des promoteurs et autres spéculateurs. Le squat est donc, comme on dit dans le jargon, ouvert. Face à la difficulté, pour les premiers

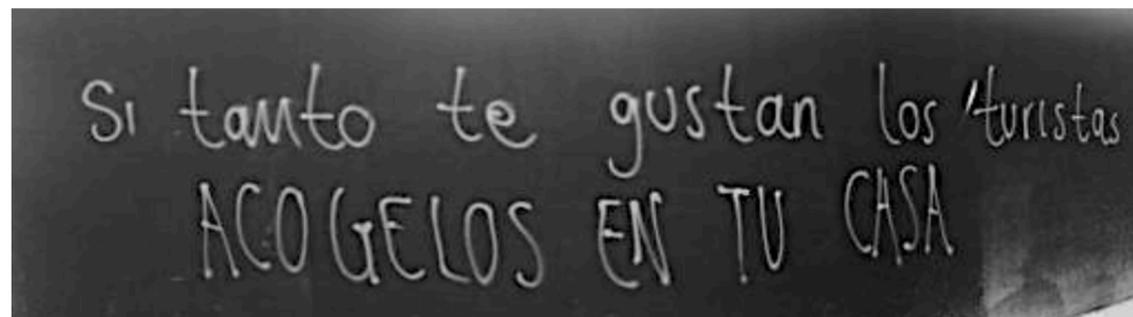
habitant.e.s, tout juste arrivé.e.s sur Amiens et sans contact avec les squats locaux (alors particulièrement repliés sur eux-mêmes et, disons-le, en déclin), de déceler de potentiels énergumènes prêts à expérimenter ce mode de vie, elles décident de passer une annonce en ligne sur Leboncoin. Nous ne nous attarderons pas sur la dimension comique des candidat.e.s, peu au fait de la situation réelle, et de l'annonce, aujourd'hui disparue bien évidemment, qui appelait à une colocation militante, autogérée et débrouillarde, pour la modique somme de 0€ TTC. Le propriétaire, laissant alors cet immeuble dépérir, ne semble pas particulièrement préoccupé par le phénomène, et c'est finalement l'Etat qui organise sa vente aux enchères, fin 2016.

Un nid de totos

Entre-temps le mouvement Loi-travail est passé par là. Le squat est constamment bondé, il devient un lieu d'effervescence et permet à une partie du mouvement de

s'y organiser. Puis des occupant.e.s du Boncoin ouvrent un autre squat, dans un quartier voisin. Enfin, en septembre 2016, des habitant.e.s du Boncoin et d'autres cas sociaux sans toit ni loi ouvrent la Maison Cozette et montent La Brèche, collectif de squatteur.euses qui sévit encore aujourd'hui dans nos quartiers.

C'est dans ce contexte qu'à lieu une comique vente aux enchères d'un immeuble du quartier St-Leu. L'offre de vente, placardée sur la porte, indique clairement le statut « occupé » de la maison, et l'Etat organise des visites alors que les résident.e.s habitent encore les lieux. C'est alors qu'intervient un certain Monsieur D., promoteur de son état et gérant (ou « liquidateur », humm... ça sent bon l'arnaque...) d'une quinzaine de SCI, toutes répondant à de doux prénoms féminins et cumulant plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaire. Ce doux spéculateur, dont la valeur du parc automobile talonne celle de son parc immobilier, est en fait un ami et gérant de



développement économique, mais répond aussi à d'autres projets de transformations de la société en faveur d'un contrôle social (ou mieux, d'un autocontrôle social). Cela fait partie d'un processus de rééducation des personnes, des formes des relations et des habitudes quotidiennes visant à cesser d'être des individus pour être des marchandises. En outre, nous souhaitons souligner sur le fait que les processus de gentrification des quartiers se base sur une définition de la propriété privée élargie défendant les plus infimes parcelles de propriété, dans un non-sens qui isole, confronte et fait que, même la classe travailleuse, peut devenir à un moment donné des propriétaires et possédants matériels. Le capitalisme leur offre de devenir propriétaires, de privatiser leurs quelques pauvres objets, pour les revaloriser et les revendre ensuite à leurs compagnons de quartier ou d'école. Ainsi fonctionne-t-il, ainsi est le capitalisme et

ces concepts et processus s'intègrent dans la société. Malgré tout le négatif qu'il ressort, depuis notre perspective active et critique, on ne peut qu'appeler à la lutte et à l'action directe contre tout ça. On ne voit pas d'autre manière d'aborder ces problèmes, si ce n'est depuis l'action, la réflexion collective, et la pratique. On ne prétend pas analyser seulement les situations qui nous portent directement préjudice, mais plutôt proposer ou encourager des manières de les combattre, pour sortir de ce cercle vicieux qui nous incite à rester impuissants comme si c'était un objectif en tant que tel. Diverses assemblées de voisinage, certaines d'entre-elles menées par des anarchistes (surtout dans d'autres villes) priorisent aujourd'hui les sujets qui touchent leurs entourages de lutte, qui affectent directement la vie des personnes qui vivent ou travaillent dans leurs quartiers. Avec des démarches d'horizontalité,

en les ancrant dans un « tout » plus grand, on peut approfondir bien plus la racine de ces problèmes. Pour, comme on le disait plus haut, ne pas fragmenter ces luttes, mais les englober dans quelque chose de bien plus vaste, et aussi pour que les rythmes du capital et de ses processus ne nous fassent pas toujours aller à la traîne, ni ne marquent nos agendas. Nous savons que c'est un chemin difficile, et qu'on est en train de lutter contre un géant, mais nous savons qu'il existe et qu'existeront toujours des exemples de résistance qui pourront nous accueillir. Il faut simplement faire qu'ils adviennent.

Ce texte est une traduction d'un article du journal trimestriel gratuit : « Aqui y ahora », journal anarchiste du quartier de Aluche et Carabanchel à Madrid. Nous avons traduit ici un extrait du n°7 d'octobre 2019. Nous ne sommes pas des pros de la traduction, on a donc fait au mieux, parce qu'on pense qu'il est intéressant de lire ce qui se pense et s'écrit ailleurs, mais ce n'est pas parfait. Tu peux trouver l'article original et plusieurs exemplaires du journal en espagnol au squat actuel du Collectif la Brèche : Rivery Plage.

bien plus compliqué de s'enraciner et d'y créer des espaces de confiance et de lutte entre camarades. Malgré tout, ce n'est pas non plus impossible.

En ce qui concerne le thème plus spécifique de la gentrification, ce qu'elle entend faire est substituer un type de population à un autre. Mais cela ne veut pas seulement dire que les personnes qui vivaient avant doivent se déplacer dans des lieux chaque fois plus éloignés (parce que ces processus se produisent dans des zones aussi très éloignées du centre-ville, comme nous en parlions à d'autres occasions dans un article de ce journal, que ce soit le cas de Carabanchel, Tetuan ou Vallecas, trois exemples de quartiers ouvriers en pleine gentrification, plus lentement, mais avec un objectif à moyen et long terme clair). Cela signifie aussi qu'un tel phénomène vise à modifier un type de population et un usage pour un autre. Les habitants permanents, la vie de quartier, les « résidents » qui vivent et utilisent leurs maisons dans ce sens, remplacés par un usage sporadique, fluide, changeant. Un usage pour et par le capitalisme, qui est totalement incompatible avec le quotidien des personnes qui prétendent y vivre, que ce soit pour le paiement de leurs loyers et hypothèques, pour le bruit et le dérangement les offres hôtelières chaque fois plus importantes, et le pire type de tourisme possible (fête et écarts), par la surpopulation que suppose le simple fait de

descendre faire une balade, ou pour l'augmentation des prix dans les épiceries pour l'alimentation et les produits de première nécessité. Tout cela, ceux qui vivent ici sont en train de le payer, avec d'un côté les contrats de location qui sont rompus unilatéralement par les propriétaires, et de l'autre, lorsqu'ils sont renouvelés, l'augmentation considérable du bail qui oblige les locataires à abandonner l'appartement. Et ce n'est pas pour aller dans un autre du même quartier, mais pour s'en aller ailleurs, là où ils peuvent, plus ou moins, mais avec moins de difficultés, assumer le coût de choses aussi basiques d'un lieu d'habitation. C'est là que se produit cette transformation du type de population.

Ce phénomène se reproduit aussi dans les quartiers périphériques et tend à s'étendre toujours plus. Madrid est l'objet et l'objectif de différents plans étatiques et internationaux de tourisme, et les politiques aussi bien que l'économie évoluent dans ce sens. La question est : où va nous mener ce processus dans les prochaines années ? Où va-t-on vivre si, même dans des quartiers comme celui de Carabanchel, on ne peut pas assumer le prix d'un loyer sans passer dans la misère (et si, en plus, les squats subissent une vague de répression qui, ces derniers temps, obligent les familles à abandonner les maisons à coups de matraques ou par le biais de mercenaires comme l'entreprise « Desokupa ») ? [voir l'article sur Desokupa]



Comment sortir de tout ça

Ces processus de gentrification et de touristification semblent être venus pour rester. Ils nous compliquent la vie et nous maintiennent dans un questionnement perpétuel à leur sujet. Sujet qui, bien qu'il soit nécessaire et important à visibiliser, forme partie d'un tout, de quelque chose de bien plus grand appelé capitalisme. Ces questions ne peuvent que nous renvoyer encore aux critiques et aux luttes que nous formulons déjà contre ce système, pour sortir d'une fragmentation, ou d'une réduction d'un problème concret, qui devient finalement bien plus grand. C'est que, avec ou sans la gentrification, avec ou sans le tourisme de masse, nos vies continueraient d'être dépendantes de la même chose : des rythmes capitalistes, de la marchandisation de notre vie, et de la cherté exagérée de la vie où, ces derniers temps, celle-ci n'est pas seulement due à ces processus urbanistiques de

la SCI en liquidation et alors proprio du Boncoin. Il participe à la vente aux enchères pour, selon ses propres termes, « aider son copain » et achète la maison « par hasard ». Pour tenter d'être un peu plus clair sur ses intentions, ce dévoué bienfaiteur tente en fait de faire monter les enchères pour aider son confrère à régler ses dettes mais, pas de bol, il se retrouve acquéreur.

Méthodes de spéculateur et stratégie de squatteurs

N'étant guère nécessaire, ce cher Monsieur D. ne donne pas signe de vie aux habitant.e.s pendant presque un an et demi. En parallèle la Brèche

poursuit ses méfaits à l'encontre de notre droit le plus sacré, le droit à la propriété. Après la scandaleuse expulsion de la Maison Cozette, pour y bâtir des logements étudiants « de standing », opération conjointe de la Mairie d'Amiens et d'un promoteur lillois, s'enchaînent plusieurs squats, à la durée de vie plus ou moins longue : la Pente, St-Roc Village, le Ministère, la Mèrle, Rivery Plage (Arrière). Le collectif gonfle, certains membres s'en vont, beaucoup arrivent. Des personnes en difficulté, qui aurait voulu bénéficier d'aides de la part des institutions officielles, institutions qui sont malheureusement trop occupées à faire, elles aussi, de la spéculation

immobilière avec leurs parcs de logements sociaux, sont nombreuses à se tourner vers le collectif qui accueille des SDF d'horizons variés et de jeunes réfugiés en demandes d'asile. Et Leboncoin tient toujours !

En septembre 2018, l'onde de choc médiatique générée par l'effondrement d'un squat, à 975 km de là, dans les bas-fonds de Marseille, fait se réveiller en sursaut Monsieur D. Celui-ci se souvient soudainement qu'il a acquis une petite maison, à l'angle de la place Aristide Briand et de la rue Blanquetaque, à Amiens. Notre philanthrope véreux ne voudrait surtout pas être tenu pour responsable si cette maison venait à s'écrouler

dans les canaux boueux de St-Leu,



hausse de loyer sur hausses de loyer. Dans un tel contexte une intervention nuclée ne ferait pas très propre dans les médias, et la juteuse politique de mixité sociale engagée par la Mairie s'en verrait quelque peu entachée.

Nous sommes le mercredi 18 septembre. Le propriétaire s'en va mécontent. Des tours de garde s'organisent, les fenêtres sont barricadées en partie. Mais tout s'accélère le samedi 21. A 11h, en pleine journée, et devant les yeux de tous les voisins ébahis, le propriétaire, probablement heurté dans son honneur et sa virilité de s'être vu ainsi opposer résistance par cette vermine déclassée, se rêve chef de gang mafieux dans un St Leu devenu l'East End de Londres des années 20. Accompagné d'un acolyte au physique aussi engageant qu'un membre de la BAC, ils tentent tous deux de se faire passer pour les doux représentants de l'autorité publique suscitée. Les occupant.e.s ayant déjoué cette minable ruse, et refusé d'ouvrir, Monsieur D. ordonne à son acolyte, qui dégainé une matraque télescopique, d'enfoncer la porte puis de briser une à une les fenêtres accessibles. Alors qu'un occupant retient la porte sous une pluie de verre cassé, une main émerge d'une vitre brisée et dépose une cartouche de 9mm sur le sol en vociférant un avertissement douteux. « Regarde ! Tu sais c'que c'est ? Dégagez d'ici où on

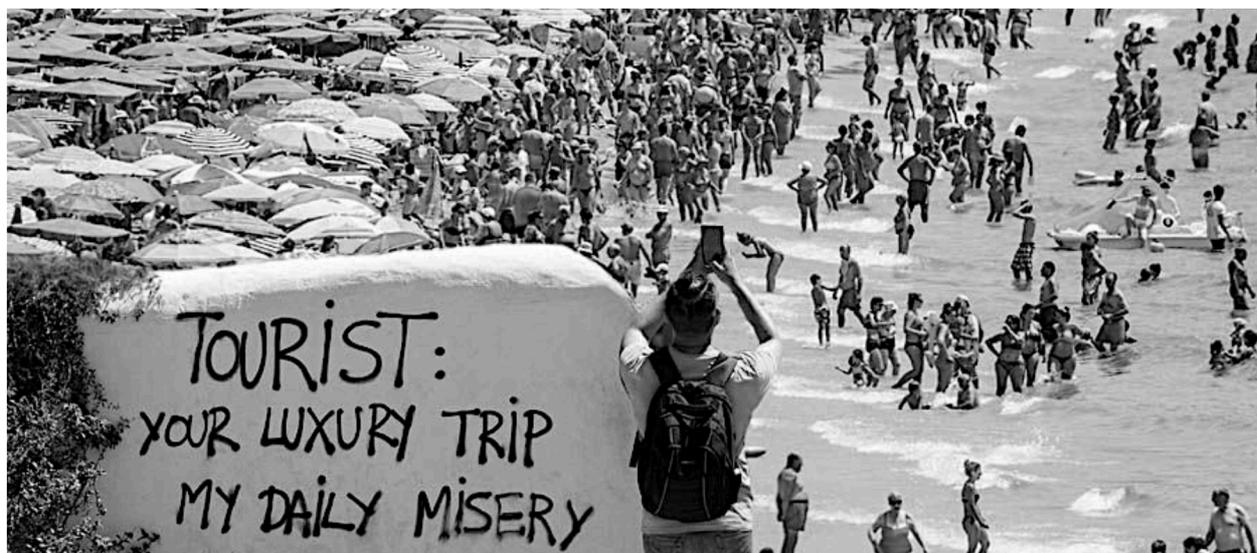
revient ce soir à plus nombreux et ça sera pas la même ! »

On en est donc là. Qu'est-ce qu'il nous reste à faire ? Se plier aux exigences d'un spéculateur immobilier et par là même accepter toutes les politiques de gentrification mises en œuvre dans NOS villes ?

Ou résister aux pressions, aussi longtemps qu'on le pourra ? Si nous y parvenons, la machine étatique se mettra en branle pour éradiquer cet îlot de résistance. Ce ne sera plus un spéculateur et ses sbires qui viendront enfoncer nos portes mais des unités de plusieurs dizaines de CRS. Et nous serons finalement expulsés. Mais de tels îlots de résistance existent encore, à Amiens et partout ailleurs. Et quand Leboncoin sera expulsé, quelle qu'en soit la manière, même si une page se tourne, ses occupant.e.s en fonderont un autre ailleurs, peut-être dans un autre quartier, peut-être dans la maison voisine, peut-être à côté de chez toi... Mais n'attend pas qu'on arrive à côté de chez toi, rejoins nous !



La situation a « bien » évoluée depuis. Si tu veux connaître la suite de cette rocambolesque aventure on t'invite à lire notre épilogue dans le prochain numéro...



Le tourisme de masse Ou : un concept moderne d'invasion

Avec l'aide des multiples plans d'urbanisme, le lobby du tourisme s'est implanté rapidement dans chaque quartier, chaque recoin de toutes les villes. Peu d'espaces n'ont pas été conquis par le phénomène. Même les quartiers les plus populaires, aux habitants et architectures les moins attractives, sont aujourd'hui des objectifs de premier plan.

Le tourisme est incontestablement l'un des principaux moteurs économiques de tout pays. Madrid a ainsi atteint 8,3 millions de touristes en 2018. Pour toute l'Espagne, la même année, on arrive à 82 millions, principalement à Madrid, Barcelone, et dans les villes côtières.

L'incidence économique du tourisme, et l'acceptation de sa participation au développement économique sont évidemment la raison principale de son développement. Il représente en 2018 12% du P.I.B. soit 23 millions d'euros, et devrait atteindre les 30 millions en 2020.

Ce serait, soi-disant, une solution économique pour

tout pays qui adhérerait à ses arguments, et qui serait prêt à investir de formidables quantités d'argent pour se rendre attractif et promouvoir ses moindres recoins. On tombe dans le populisme le plus cynique quand certains vont jusqu'à affirmer que « *le tourisme aide à sortir de la crise car il est générateur d'emplois* ». Mais quelle est donc la face cachée du tourisme ?

Massification touristique et expulsions : quand s'accélèrent les processus de gentrification

Il est clair que tout territoire peut être potentiellement intéressant pour y

développer du commerce touristique. Des zones proches du centre aux plus éloignées, il suffit d'ajouter ou de modifier les détails nécessaires pour y attirer les masses de touristes. Ces plans d'urbanisme, pensés depuis des années (par exemple, le plan d'Etat *Horizonte*, initié en 2007 et aux objectifs planifiés pour 2020), aspirent à une modification partielle ou totale des territoires. Et même s'il faut pour cela en modifier des aspects profonds, par exemple les lois de conservation et surveillance du littoral [*leyes costeras*, voir encadré]. Ils prétendent ainsi y instaurer la libéralisation massive de petits commerces, l'augmentation exponentielle des logements touristiques, à l'aide de l'entreprise *AirBnB*, l'augmentation du prix des loyers et du nombre

entraînant avec elle les parasites sociaux qui y sont agrippés. Il lui faut donc agir, mais comment ? On ne sait comment naquit de son insondable esprit l'idée de faire signer un accord aux habitant.e.s, qui engagent alors leur responsabilité propre en restant dans les locaux s'ils venaient à y subir des dommages corporels. Mais par cet accord écrit les habitant.e.s parviennent à obtenir de leur vautour le droit de rester dans les lieux gratuitement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le délai arrivé à son terme tous n'ont, évidemment, pas pu trouver de solution de relogement. Les négociations se poursuivent, à l'oral cette fois : les occupant.e.s rendent les clés qui donnent accès à un studio indépendant, au rez-de-chaussée de la maison, pour que le proprio y débute des travaux, et ce dernier s'engage à les laisser tranquilles dans le reste de la maison jusqu'à septembre. L'été se déroule sans encombre mais, en septembre, les travaux dans le studio sont quasiment terminés. Le propriétaire voudrait alors poursuivre son projet, projet fort peu original d'ailleurs puisque c'est globalement le même pour chacune de ses opérations et celles de ses confrères promoteurs. Il s'agit tout simplement de rénover une maison en la divisant en de multiples chambres de 9 à 15m², qui

seront louées ou vendues une par une, engrangeant ainsi un maximum de bénéfiques, tout en faisant grimper en flèche le prix du mètre carré et les loyers dans le quartier.



« Regarde ! Tu sais c'que c'est ? Dégagez d'ici où on revient ce soir à plus nombreux et ça sera pas la même ! »

« Que tombent les masques »

L'aimable spéculateur change alors de ton. Prenant à parti certains des occupants dans la rue, il leur ordonne de quitter les lieux sous trois jours, soit le dimanche 22 septembre, en leur signifiant qu'il enverra ses ouvriers changer la serrure dès le lendemain. Si cette première tentative d'intimidation fonctionne sur les habitants dans les situations les plus

précaires (demandeurs d'asiles essentiellement) les autres ne comptent pas en rester là. Les ouvriers sont aimablement repoussés le lendemain matin et le propriétaire se radine donc dans l'un de ses nombreux véhicules de fonction. Face au refus des habitants de bien vouloir lui céder leur domicile il appelle la police. Son interlocuteur téléphonique lui explique la loi (ou du moins, probablement, lui en dresse une esquisse, nos amis flics se contentant de faire appliquer les règles qui leur plaisent, ils ne connaissent qu'extrêmement rarement les droits de leur prochain) et lui recommande de venir déposer plainte pour que s'engage une procédure d'expulsion. Bien que les flics aient

probablement préférer venir expulser tout le monde manu-militari, façon cowboy courtois et pédagogues, ce qu'ils n'hésitent pas à faire, souvent dans le cas de squats de sans-papiers ou de roms, ils connaissent ce lieu et ses habitants et savent qu'ils ne pourront les déloger ainsi. De plus, une entente cordiale, voire amicale, s'est nouée avec les voisins du quartier durant toutes ces années, eux aussi victimes de premier plan de la politique de gentrification du quartier et de la spéculation des promoteurs qui entraîne

Las leyes costeras

En 1988, toutes les côtes sont intégrées au domaine public. Avec une application dite « rétroactive », cette loi engendre l'expropriation de nombreux petits propriétaires, leur maison devenant automatiquement propriété de l'Etat. Pourtant, elles sont ensuite de nouveau modifiées, pour permettre l'installation d'importants complexes touristiques.

d'hypothèques (les fameuses zones « revalorisées »), l'augmentation des travaux et réformes pour une « amélioration » des aménagements publics (avec l'investissement que cela suppose, et ses évidentes répercussions), l'augmentation de la présence policière, du contrôle social, l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance là où l'on en avait jamais vues, le déplacement de personnes dans l'impossibilité de mener les nouveaux modes de vie imposés, et la liste pourrait encore s'allonger [voir encadré sur le plan Madrid central]. Tout cela étant on peut donc observer beaucoup plus de points négatifs que positifs dans l'économie touristique. Ainsi les points positifs, s'il y en a, ne profitent pas à la population locale, nous, en l'occurrence. Ces bénéfiques profitent seulement aux gouvernements et à toutes les entreprises qui s'enrichissent grâce à tout cela. Pourquoi donc promouvoir encore Madrid, ou quelque ville que ce soit, comme destination touristique ?

Le faux argument de la création d'emplois

Une augmentation de l'emploi, d'accord, mais de l'emploi

saisonnier dans 97% des cas, donc précaire, mal payé et avec des salaires en diminution depuis 2010. Des emplois extrêmement flexibles (et pas dans un sens positif du terme, si tant est qu'il existe un sens « positif » quand il s'agit de travail), en majorité dans le domaine de l'hôtellerie. Et l'on sait bien que l'hôtellerie/restauration est un des secteurs les plus précaires et bénéficiant le moins des acquis sociaux, en partie à cause des rythmes qu'imposent les postes de cuistos, de serveurs, de plongeurs, etc.)

Derrière la phrase « le tourisme est le moteur de l'Espagne » se cache (aux yeux des consommateurs essentiellement) le fait que les engrenages qui font que ce moteur fonctionne sont actionnés par les travailleurs. Des travailleurs exploités et mal payés, qui subissent des

surcharges de travail, particulièrement dans les secteurs saisonniers en été, et pour lesquels le moindre espoir d'une amélioration de leurs conditions est voué à l'échec du fait de la brièveté des contrats et de ce genre de tentatives.

La contrainte apparaît vite, parce que les petits entrepreneurs ne sont pas pour des rythmes lents, ni ne veulent négocier les conditions de travail. Les employés, menacés d'aller faire grossir les listes de chômeurs, doivent se soumettre à ce qu'on exige d'eux, parfois en se prétextant que « c'est un truc temporaire ». Ce qui est sûr c'est que de temporaire en temporaire, et avec des salariés différents à chaque fois, l'entrepreneariat touristique profite des situations individuelles et de chaque occasion pour encourager la précarisation et empirer chaque fois les conditions de travail. C'est bien plus compliqué d'initier des luttes dans des travaux où tu ne sais pas combien de temps tu vas rester, où tu ne sais pas si tes collègues vont partir du jour au lendemain. Ou si lorsque se terminera la saison de l'été ou de Noël, tu réoccuperas au même boulot année après année. C'est

Madrid centra

Il s'agit de mesures de restriction de circulation effectives depuis le 30 novembre 2018, limitant la circulation en véhicule motorisé dans une zone délimitée du centre de Madrid, à ses habitants (les *empadronnes*). Les autres doivent acheter une « vignette environnementale ». Ce plan rappelle évidemment la ZFE mise en place à Paris. A la différence que ce projet, porté par l'ex maire Manuela Carmena, prévoit l'installation de nombreuses caméras et de portiques de contrôles d'accès, pour un coût total de 1 millions d'euros d'ici 2025. On essaye de vous en offrir un descriptif plus détaillé et plus critique dans un prochain numéro